

Conférence de presse de la FSE, l'APEQ et la FAE

Moratoire réclamé pour le cours d'éducation financière



Geste sans précédent, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont tenu, le 16 janvier, une conférence de presse conjointe pour dénoncer l'imposition du nouveau cours d'éducation financière dès la rentrée scolaire 2017.

Les trois organisations ont souligné le caractère « *irrespectueux et même illégal* » de la démarche du ministre de l'Éducation, alors que la procédure légale exige pourtant une consultation formelle des acteurs du milieu d'une durée de 45 jours.

Elles estiment que rien ne justifie cette précipitation et réclament donc un moratoire afin, notamment, de pouvoir consulter les premières personnes concernées, soit les enseignantes et les enseignants.

Le Syndicat de Champlain salue cette sortie conjointe. Voilà qui est prometteur pour l'avenir !

Pour plus de détails, rendez-vous sur syndicatchamplain.com

L'édito du Président



Un congrès sous le thème : Influence et leadership

Des membres me demandent parfois : qu'est-ce qui guide nos décisions ou nos prises de parole sur le plan médiatique ? Sur quoi nous basons-nous pour intervenir dans tel ou tel dossier ? Ma réponse est simple : les orientations adoptées lors de nos congrès.

Quand j'ai le plaisir de prononcer des conférences sur le syndicalisme et la profession enseignante dans des facultés de science de l'éducation ou auprès des futures techniciennes en éducation spécialisée dans différents cégeps, je parle, bien sûr, de convention collective, mais je prends aussi le temps de parler de syndicalisme, d'en expliquer les structures et, par le fait même, de souligner l'importance du congrès dans une organisation comme la nôtre.

Intervenir au quotidien

Il y a trois ans, en avril 2014, notre congrès avait pour thème « *Intervenir au quotidien* ». Le thème incarnait la volonté affirmée de prendre le virage technologique pour les communications avec les membres, mais aussi pour nos interventions sur la place publique pour la défense des intérêts de nos membres.

Ce choix, entériné avec enthousiasme par le congrès, nous a conduits à procéder à d'importantes modifications dans nos publications écrites – *Le Champlain*, par exemple, est passé du format tabloïd au format actuel – mais surtout à la mise en place d'une infrastructure pour rejoindre nos membres par vidéo (l'édito du pré-

sident) et les réseaux sociaux (Internet, Facebook, Twitter).

Un bilan

Notre prochain congrès se tiendra les 30 et 31 mars et le 1^{er} avril, sous le thème « *Influence et leadership* ». Dans un premier temps, ce sera l'occasion de faire le bilan de la mise en pratique des résolutions du dernier congrès.

Avons-nous réussi à être plus présents dans le quotidien de nos membres ? Sommes-nous devenus un joueur incontournable lorsqu'on parle d'éducation au Québec ?

Un bilan fondé sur des données scientifiques sera présenté au congrès.

Des orientations

Le congrès est aussi, bien entendu, le moment privilégié pour définir nos orientations pour les trois prochaines années.

Pour ce faire, il faut, au départ, que les personnes présentes au congrès parviennent, au terme de leurs échanges, à une même appréciation de la situation du monde de l'éducation – tant pour le personnel enseignant que de soutien – dans la conjoncture sociale et politique actuelle.

Que sera et que fera notre organisation au cours des trois prochaines années ? C'est ce que décideront les personnes déléguées de tous les établissements.

C'est une invitation et un rendez-vous !

Éric Gingras



Après la période des fêtes vient la saison des REER !



Vous souhaitez devenir actionnaire du Fonds de solidarité FTQ, faire l'achat d'un REER ou faire une modification à vos retenues sur le salaire ?

Ça tombe bien puisque la campagne REER 2016-2017 du Fonds débutera justement au cours des prochains jours !

Un responsable local, membre du Syndicat de Champlain, vous rendra visite et sera disponible pour répondre à toutes vos questions.

Surveillez les infos !

Toutes les deux semaines, à partir de la semaine prochaine, une liste des établissements indiquant les dates de visite sera publiée dans nos Infos.

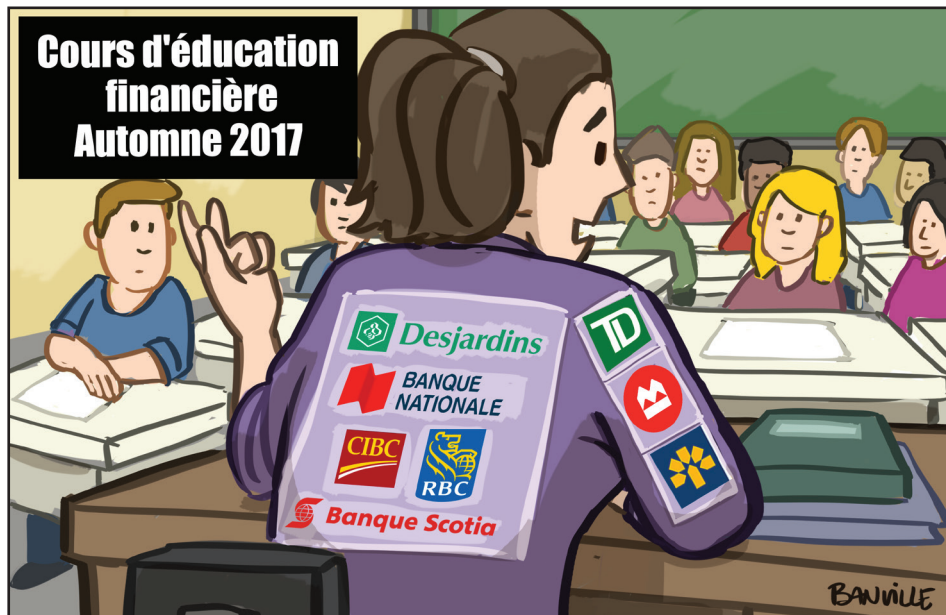
Ce service s'adresse à tous les adultes de l'établissement (personnel enseignant, non enseignant, de soutien et membre de la direction), il est gratuit et ne coûte rien à votre syndicat.

À vous d'en profiter

Le Fonds de solidarité FTQ a récemment annoncé que la valeur de son action a atteint 36,11 \$, un nouveau sommet historique. Il s'agit d'un gain de 1,38 \$ par rapport à celle en vigueur depuis juillet 2016, soit un rendement de 4,0 % pour 6 mois, et de 7,5 % pour 12 mois (du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016). Ces rendements ne tiennent pas compte des crédits d'impôt et des déductions REER accordés aux actionnaires.

Comme quoi c'est payant d'investir au Québec !

Sylvain Chabot
Responsable de la tournée



Scolarité et échelon de traitement

Malgré l'application de l'échelle unique de traitement depuis 2005-2010, la scolarité des enseignantes et enseignants sert toujours à déterminer l'échelon de traitement.

Pour se voir reconnaître une année de scolarité supplémentaire, il faut, avant le 31 janvier 2017, avoir complété les études nécessaires à une nouvelle évaluation de ses années de scolarité et fournir à la Commission scolaire, avant le 1^{er} avril, les documents requis.

Vous devez fournir à la Commission scolaire les relevés de notes, bulletins, certificats, diplômes, brevets ou autres documents officiels (portant le sceau de l'institution).

Dans l'attente des documents officiels,

vous pouvez aussi fournir à la Commission scolaire une copie de la demande écrite adressée à l'institution qui les émettra.

Le réajustement salarial faisant suite au reclassement prendra effet, rétroactivement, à la 101^e journée de l'année de travail, soit le :

- 28 janvier 2017 pour Marie-Victorin ;
- 30 janvier 2017 pour des Patriotes ;
- 30 janvier 2017 pour Vallée-des-Tisserands.

N.B.: Gardez toujours une copie ou récépissé des documents que vous déposez à l'employeur pour en attester l'authenticité et le respect des délais prescrits.

Les conseillers en relations de travail

Guignolée des femmes: merci pour votre générosité !

Une fois encore, la collecte des produits d'hygiène personnelle destinés aux refuges d'entraide pour femmes de Longueuil et de Valleyfield a été un franc succès grâce à votre participation.

Les dons ont été acheminés au Carrefour pour Elle et à l'Accueil pour Elle avant les fêtes, accompagnés d'une contribution financière offerte par le Syndicat.

Merci !





La lumière

Cette semaine, vous recevrez une affiche où l'on voit le groupe *Simple Plan* nous demander *C'est quoi ton plan pour contrer l'homophobie ?* Malgré que nous soyons en 2017, encore aujourd'hui, des jeunes dans nos établissements sont toujours victimes, malheureusement, de discrimination, de harcèlement, parce qu'ils sont « différents ».

Démystifier une réalité demeure, selon moi, la meilleure façon d'amener les jeunes et moins jeunes à comprendre et accepter qu'on aime tous de la même façon, mais pas tous selon un modèle unique. GRIS-Montréal et GRIS-Québec s'y consacrent et la Fondation *Simple Plan* s'est

associée à ces deux organismes pour créer le prix GRIS-Fondation *Simple Plan*.

« Grâce aux visites des bénévoles du GRIS dans les écoles et à la lumière des demandes d'information ou d'aide que nous recevons, nous sommes à même de constater que, dans certaines institutions, des jeunes ou des intervenants scolaires organisent déjà des activités particulièrement efficaces pour

lutter contre l'homophobie. Nous pensons que de telles activités méritent d'être mieux connues et reconnues afin d'encourager d'autres élèves et intervenants scolaires à prendre position et à bâtir une école plus



ouverte à la diversité », nous disent les directeurs généraux Marie Houzeau et André Tardif.

C'est ainsi que deux bourses de 2 000 \$ seront remises. La date limite pour soumettre des candidatures est le 30 juin 2017. L'école gagnante se verra remettre une plaque commémorative et un certificat sera attribué à cha-

cun des participants du projet. Vous trouverez tous les détails à l'adresse : www.gris.ca/prix

Les bourses devront servir à financer des activités futures dans l'établissement visant à lutter contre l'homophobie ou toute autre forme de discrimination (racisme, sexisme, etc.).

La noirceur des sous-bois

Certains diront peut-être qu'on n'a plus besoin de parler d'homosexualité, que c'est maintenant un sujet commun, accepté par une majorité de gens. En apparence peut-être, quand ça touche les autres, peut-être... mais quand c'est soi,

un parent, un ami, le cœur vibre différemment pendant quelque temps.

Pour le jeune homme ou la jeune femme qui comprend que sa réalité sexuelle ne ressemblera pas à celle de la majorité, chaque fois qu'on normalise ce qu'ils vivent, ils grandissent.

Bien que les opinions évoluent, que les esprits s'ouvrent et, bien que nous soyons rendus ailleurs que dans les années '60, il ne faudrait pas que la lumière que l'on peut apercevoir maintenant dans les sentiers défrichés laisse la place à la noirceur des sous-bois...

Quand je pense au parti d'extrême droite FPÖ (parti libéral d'Autriche), à la Russie ou à l'élection de Trump, entre autres, je ne peux que m'inquiéter du sort des minorités, des « *pas comme les autres* ». Il est facile d'exacerber la colère, les préjugés...

Rassembler, informer, discuter demande plus d'efforts, mais permet un vivre ensemble plus ensoleillé. Les projets passés et à venir des élèves sont un pas supplémentaire permettant l'acceptation de la différence, la fin de l'isolement, un regard plus ouvert sur le monde.

Je vous invite donc à rendre bien visible aux élèves de vos écoles l'affiche que vous recevez aujourd'hui. Plus il y aura de projets, plus l'école et la société seront inclusives.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Soirée d'information : Accès à la propriété

En collaboration avec Desjardins Caisse de l'Éducation, le Comité des jeunes du Syndicat de Champlain vous invite à une soirée d'information sur l'accès à la propriété. Un représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) animera la rencontre.

Date : Mercredi le 8 février 2017, de 16 h 30 à 18 h

Endroit : Au bureau du Syndicat (Salle Lionel-Bergeron)
7500 Chemin de Chambly, Saint-Hubert

Une collation sera servie à votre arrivée.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Vous devez signifier votre intérêt à participer à cette rencontre en utilisant le formulaire électronique désigné sur syndicatchamplain.com

Cliquez sur « Inscriptions » à la page d'accueil et ensuite sur « Accès à la propriété ». Le nombre de places est limité. Un courriel confirmant votre inscription vous sera envoyé quelques jours avant la rencontre. Date limite d'inscription : lundi 6 février 2017.

Les conjointes et conjoints sont les bienvenus.

Patricia Bolduc
Responsable du Comité des jeunes

En route vers le Congrès

Le congrès est l'instance suprême d'une organisation. Il régit sa vie interne. Il concerne tous les membres d'une organisation. Il est le socle sur lequel repose sa démocratie interne.

Faute de pouvoir, pour des raisons pratiques évidentes, réunir nos quelque 10 000 membres, le congrès du Syndicat de Champlain procède par délégation de pouvoir. Il réunit, à tous les trois ans, des personnes déléguées de nos cinq accreditations (trois enseignantes, deux du soutien).

Le prochain congrès aura lieu les 30 et 31 mars et 1^{er} avril prochains.

Ce sera l'occasion de procéder au bilan des orientations votées lors du congrès précédent et de leur mise en application.

Le congrès déterminera les grandes orientations qui guideront l'action du Syndicat pour les trois prochaines années.

Parmi les attributions du congrès, on trouve la définition du mandat des instances du Syndicat, le mode d'élection de ses représentantes et représentants et des responsables de ses différents comités, et la possibilité d'apporter des amendements aux statuts.

En vertu de nos statuts, le congrès élit une personne à la présidence, une autre au poste de secrétaire-trésorier(ère) et deux personnes à la coordination. Il comble également les postes des comités des finances, d'enquête, de la constitution et de la vie syndicale.

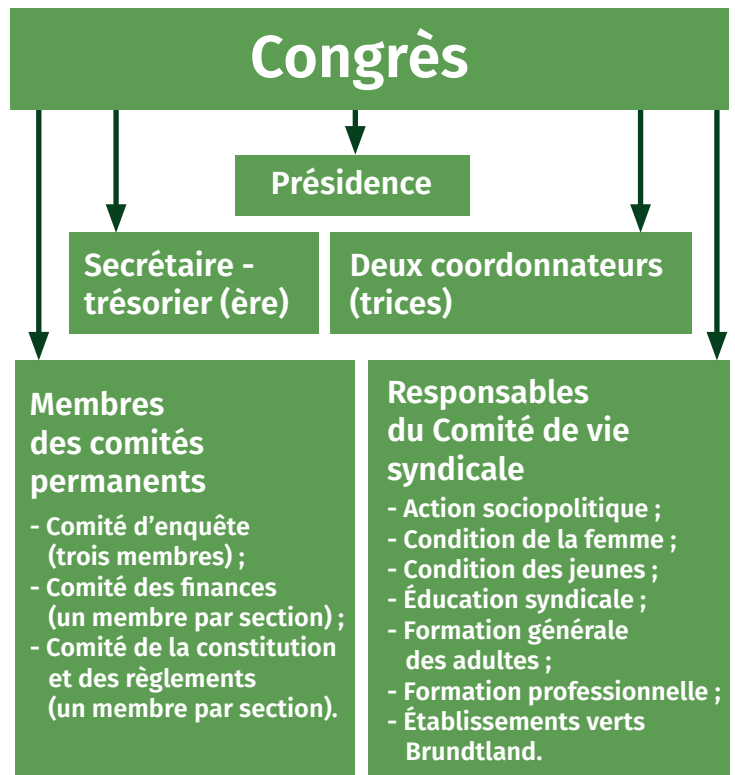
La période des mises en nomination pour la présidence, le poste de secrétaire-trésorier ou secrétaire-trésorière et les deux postes de coordination sera connue sous peu.

Au cours des prochaines semaines, nous publierons sur nos différentes plateformes des documents touchant les différents sujets qui seront abordés lors du congrès. Nous vous invitons à en débattre avec les personnes déléguées de vos établissements, qui vous représenteront au congrès.

Le congrès, c'est l'occasion privilégiée entre toutes de prendre le pouls des membres de notre organisation.

À nous toutes et tous de faire de notre congrès un succès !

Pierre Dubuc



**VOTRE
LIEN
PRIVILÉGIÉ**

... VERS DES ÉCONOMIES
ALLANT JUSQU'À 30 %
SUR VOS ASSURANCES
AUTO ET HABITATION

**DES ÉCONOMIES
ET DES TARIFS
DE GROUPE EXCLUSIFS**

Demandez une soumission et économisez !

► 1 888 476-8737
► csq.lapersonnelle.com



Assureur choisi par la CSQ


laPersonnelle
La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. * Les économies ne sont pas garanties et varieront selon les renseignements fournis au moment de la souscription.